

# L'homme - Gestion écologique, concertée et collective du parc urbain

## Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2022



**Organisme / institution en charge de la mise en œuvre :** Ville de Lomme

**Services de la collectivité associés :** Environnement - parc urbain ; "Lomme en transitions" et CCAS

**Budget :** 23200 €

**Partenaires financiers :** Fondation de France ; MEL

**Partenaires techniques :** Association "Les Blongios"

**Date de début :** septembre 2017

**Date de fin (prévue si l'action est en cours) :** décembre 2019



### Objectifs :

Le parc urbain, d'une surface de 30ha, est constitué d'une mosaïque de milieux très riches. Au nord, une grande zone naturelle a été plantée en 1990 avec l'aide du Conseil Général. Ce projet paysager a privilégié la création de zones humides, de boisements et de prairies à fort potentiel de biodiversité (confirmé depuis). Le sud, en bordure d'une zone commerciale, est plus dédié aux loisirs avec la présence d'un étang de pêche de 1,2 ha.

L'objectif principal de cette action a été d'impliquer les différents usagers du parc dans la gestion

écologique et l'animation de cet espace de nature car le lien social et la convivialité sont essentiels à la réussite d'une politique de transition écologique. Cette implication des habitants tout au long du projet, c'est-à-dire de la phase de concertation jusqu'à la réalisation des aménagements, s'est concrétisé par l'autonomisation d'un collectif d'habitants. Celui-ci a pris part, au-delà de ce projet, à la vie de la cité et en particulier à la politique de transition initiée sur la commune de Lomme depuis 2016

Les objectifs des aménagements réalisés dans ce cadre ont été, tout en les intégrant dans les paysages imaginés à l'origine, d'améliorer le potentiel d'accueil de la biodiversité du site et d'acquérir une connaissance plus fine et partagée de la biodiversité du parc permettant de mieux gérer l'équilibre entre préservation de la nature et fréquentation du site et usages.

### **Mesures mises en œuvre :**

Pour ce projet, une première phase de concertation a fait l'objet de 3 réunions pour co-construire le programme d'actions, en impliquant, dès cette phase un maximum d'utilisateurs et d'acteurs de ce parc.

1) Réunion 1 : « Commençons à rêver » Cette première réunion a mis en relation des différents acteurs souhaitant s'impliquer dans cette démarche. Ce fut l'occasion de partager les différentes connaissances des personnes présentes sur le site et d'échanger sur leurs besoins et envies. L'animation s'est inspirée de la démarche de «diagnostics en marchant» directement sur site.

Le noyau dur était constitué par le comité d'utilisateurs du parc regroupant le Centre Régional des Arts du Cirque, l'Union des pêcheurs Lommois, Handilom (association de loisirs pour personnes handicapées), l'association de marche nordique, le service des sports, Lomme amis des jardins.

2) Réunion 2 : « Continuons le rêve » visait à relever les envies et les « rêves » des participants quant à l'avenir et les différents usages sur le site.

3) Réunion 3 : "Concrétisons le rêve" visait à finaliser les propositions du groupe sur les aménagements et les actions de gestion.

Ensuite, la phase d'actions a permis la concrétisation des projets imaginés lors de la phase précédente. Elle a consisté en visites du site, chantiers nature, suivis de la biodiversité et temps festifs et conviviaux pour assurer la dynamique citoyenne engagée. Les chantiers sont constitués de grand public le week-end et de groupes constitués en semaine (notamment des scolaires). Ces formes de chantiers sont complémentaires et permettent d'impliquer des publics différents.

Les chantiers nature ont consisté à réaliser des travaux d'entretien du paysage et de ses constituants ou de créer de nouvelles formes de végétalisation. Ainsi, l'entretien des zones humides par la coupe des saules qui envahissent les mares et leurs berges, la structuration de certaines lisières des boisements afin de retrouver les différentes strates caractéristiques des lisières forestières (ourlet herbeux, strate arbustive et strate arborée) ont permis de conserver l'aspect paysager du site que les promeneurs connaissent. A côté de cela, la réalisation d'une aire de jeux "naturelle" avec la construction d'un labyrinthe végétalisé de 260m<sup>2</sup> composé de saules tressés, accompagné de cabanes elles-mêmes en saule permettant une évolution de son aspect au cours des saisons et le développement de refuges pour la petite faune (insectes notamment).

### **Résultats / impact pour la biodiversité :**

Ce projet a permis la constitution d'un collectif d'habitants qui s'est approprié le site pour y revenir régulièrement et essayer les pratiques (18 participants par rencontre en moyenne). Ces actions leur permettent également de bénéficier d'une sensibilisation au respect de la nature «de proximité» et d'une formation à des techniques de gestion respectueuses de l'environnement qu'ils pourront alors appliquer dans leur jardin.

Ces actions participent non seulement à l'amélioration paysagère du site mais également à la stabilisation de populations animales variées. Ainsi, la réalisation et l'entretien des mares temporaires qui constituent l'un des principaux enjeux du site de par leur diversité végétale et leur sensibilité, permet aux populations de tritons alpestres, tritons ponctués, et crapauds communs de se maintenir voire de s'étendre. Plusieurs espèces de libellules comme l'Anax empereur, l'Agrion élégant, la Libellule déprimée et le Sympetrum sanguin sont présentes sur le site. La roselière réapparue a permis le retour d'un couple de rousserolle effarvatte. Par ailleurs, le suivi de la biodiversité liée à la végétation du labyrinthe n'est pas encore réalisé mais nous savons déjà que les insectes inféodés aux saules : des abeilles comme l'andrène vague, la collète lapin ou l'andrène cendrée ou des papillons comme la découpe, peuvent déjà en profiter.

## **Coordonnées**

Lomme

Liens utiles

[www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr)

Contact

Anne VIOLET : responsable du parc urbain, en charge des dossiers nature en ville

[aviolet@mairie-lomme.fr](mailto:aviolet@mairie-lomme.fr)